

TRIMAN



La signalétique Triman est un repère visuel pour indiquer au consommateur que l'article (le produit et son emballage) fait l'objet d'une consigne de tri en vue du recyclage

Ce nouveau logo, est obligatoire depuis le 1er janvier 2015, cinq familles de produits sont concernées: les papiers graphiques (ramettes), les emballages ménagers, les éléments d'ameublement, les textiles, linges de maison et chaussures, et enfin les pneumatiques.

Comprendre le logo

La silhouette humaine symbolise le geste du citoyen, les trois flèches symbolisent le tri pour permettre un meilleur traitement des déchets et la flèche circulaire autour de la silhouette symbolise le recyclage.

[guide ecoemballages](#)